

N/REF : 15/12/2025 10H15 C:265042 I:36739

V/Email reçu le Lundi 15/12/2025 a 10H15

SELON DEVIS N° 5070009

**COPROPRIETE 14 RUE DE
MORTILLET
SYNDIC BENEVOLE
14 RUE DE MORTILLET
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : MORTILLET
14 RUE DE MORTILLET
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 06 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DE LA COPROPRIETE DU 14 MORTILLET A GRENOBLE
M FELTIN 06 33 86 33 57

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N° 5070009 DU 10/07/2025 D UN MONTANT DE
514.80 € TTC

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

PREVOIR LE STATIONNEMENT POUR LES TRAVAUX DE VIDANGE DE LA FOSSE
RESERVATION DE LA PLACE OU ARRETE DE STAIONNEMENT FACTURER 55€

MISE EN PLACE D UNE LIGNE DE POMPAGE
POMPAGE DE LA FOSSE (VOLUME MAXI 5000 LITRES)
TRANSPORT ET TRAITEMENT DU DECHET

LE 05/01/2026 A 09H15
VIDANGE ET NETTOYAGE DE LA FOSSE SEPTIQUE
ENVIRON 2M3
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE

OBSERVATIONS : FF TT Email envoyé le 10/07/25 a 08H06 _ OCCUPANT LOGEMENT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse septique	468,00	468,00
1,00	Frais Arrêté de Stationnement	55,00	55,00
TOTAL H.T.			523,00
T.V.A. a 10,00%			52,30
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>575,30</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN